

Réunion de la Commission Pôle enfance Jeunesse **Jeudi 17 Janvier 2013 à 18 H 30**

Etaient présents :

Mme Joëlle Contie, (Adjointe Pôle Enfance Jeunesse), Mme Danièle Lefevre (adjointe à la Culture et aux jumelages), Mr Jean François Martineau (adjoint à l'urbanisme et aux travaux), Me Frédérique Rivière (Adjointe Service Animation, Sport et Vie Associative), Mr Michel Naboulet, Mme Marianne Rousseau (Déléguée à l'Habitat), Me Chrystèle Gibiat, Me Isabelle Bouldouyré, Me Jocelyne Barbier, M. Eric Daboïr et M. Sylvio Lequelléc.

Etaient excusés : Mme Claude Deramchi (adjointe aux affaires sociales, Mme Cristina Fernandes, Mme Claudine Meyzat, Mme Arlette Esclaffier et Mme Ginette Uroz,

L'adjointe ouvre la séance à 18 H 35 informe que les personnes excusés le sont pour des raisons maladies ou météorologiques (neige), propose de raccourcir l'ordre du jour, d'envoyer les documents aux excusés, de débattre sur les dossiers avec les présents et que l'avis de la commission sur certains points soient pris lors de la prochaine réunion. Proposition adoptée à l'unanimité.

QUELQUES INFORMATIONS :

Un point sur l'intégration des accueils de loisirs dans la collectivité au 1^{er} janvier 2013 :

Employées ont toutes accepté le nouveau contrat CDI de droits publics

Les 3 premiers jours de Noël se sont bien déroulés, Fréquentation 60 enfants, fonctionnement avec les permanents.

En ce qui concerne les CEE, changement, le centre social ne sera pas l'employeur suite à l'étude menée depuis quelques temps pour des raisons juridiques. La municipalité a opté pour plus de clarté d'embaucher des contrats occasionnels (animateurs payés à l'heure, 14,88 € (coût collectivité charges sociales comprises).

Une gestion de ce personnel devra être rigoureuse, la qualité du service maintenue mais en fonction du nombre réel d'enfants accueillis et si plus d'enfants, la collectivité fera appel des animateurs supplémentaires (vivier prévu selon 50 % ville et 50 % accueils Jean Sigalas/maison de l'Enfance, prendre également des stagiaires BAFA)

Préinscription et inscriptions nécessaires sur les bases suivantes, 80 mercredis et petites vacances et l'été 130 (anim@jeunes compris). Présentation de la fiche de recrutement qui sera mis sur le site de la ville, commission de recrutement ou pas ? à décider ?

Si réservation paiement des jours si l'enfant ne vient pas sauf si certificat médical.

Facture unique en cours de réalisation à partir du nouveau logiciel

Retour de Stéphanie Mahoudj au service pôle enfance jeunesse à la facturation/Inscription.....Départ de Christiane Lamothe en retraite, Brigitte Mepas quitte le service et est affectée à la paye.

Mutualisation des projets avec l'ensemble des services de la mairie (SAVA, accueils de loisir, accueils périscolaires)

Diagnostic (état des lieux) mené par la mairie mais effectué par une structure extérieure sur l'existant sur le territoire avec un cahier des charges précis. Contact avec la ligue de l'enseignement que nous rencontrons le 18 janvier (habitude d'en faire)

Points à mettre dans le cahier des charges :

Etat des lieux

Besoins des publics concernés

Enjeux

Cohérence des actions sur le territoire autour d'un projet éducatif Territorial

Tenir compte de la nouvelle organisation du temps de l'enfant journée/semaine avec les nouvelles directives ministérielles de l'éducation nationale. (Rencontre de l'inspecteur le 25 janvier)

Actions nouvelles ou pas

Par la suite des réunions de concertation dans les deux groupes scolaires seront proposées avec les enseignants, les associations de parents d'élèves et nos services dans un premier temps. Ensuite une réunion élargie aux associations sportives, éducatives et culturelles sera nécessaire pour mettre en place cette nouvelle organisation s'il y a lieu.

Rencontre également avec les collègues adjoints du territoire et des échanges ont déjà eu lieu. Beaucoup de communes souhaitent passer en 2013 à la reprise du mercredi matin. A ce jour 3 H sont libérées, mais la réforme évolue tous les jours..

- **Portage des repas à domicile :**

Des documents ont été remis et une réflexion a été menée sur les possibilités d'augmenter le nombre de tranches pour une meilleure équité, (voir feuille jointe) des échanges sur les différentes propositions faites par le service sont débattues et il semblerait que la proposition 2 était la meilleure solution.

En début de la prochaine réunion la commission proposera ou pas une nouvelle tarification.